

Notre énergie

LA REVUE DU RÉSEAU CLER TRANSITION TERRITOIRES SOLIDARITÉ

L'EUROPE DE LA TRANSITION



Actualités

Une directive sur la performance énergétique du bâtiment

L'invité

Adrian Joyce
directeur de la campagne
Renovate Europe

Le point sur...

Le projet européen
NECPlatform

Renforcer le Pacte vert européen

« L'Europe pourrait-elle doper une transition énergétique partout à la traîne ? Il suffit pour s'en convaincre de regarder dans le rétroviseur ! En octobre 2023, le Parlement européen fixe un objectif d'au moins 42,5 % d'énergie renouvelable (EnR) dans la consommation finale brute de l'UE d'ici 2030. Où en est-on en France ? Avec seulement 19 % d'EnR en 2020, nous sommes le seul État à ne pas avoir atteint son modeste objectif de 23 %. Malgré la Loi d'accélération de la

production d'énergie renouvelable adoptée en 2023, nous n'avons ni ingénierie suffisante dans les territoires, ni outils économiques indispensables à l'installation de projets. Pendant ce temps, le ministre de l'Industrie et de l'Énergie estime lui « qu'il n'y a pas le feu au lac »... Comme la volonté politique manque en France, faisons de l'Europe un cadre qui nous dépasse et nous contraint. Profitons des prochaines élections pour renforcer le Pacte vert, ce corpus d'objectifs

et de lois qui vise la neutralité carbone en 2050. Assurons-nous que la sobriété soit un élément central de la stratégie commune. Fort de son implication dans la campagne CoolProducts sur l'étiquetage énergétique, au sein du réseau Inforse Europe et réunis en collectifs avec les associations environnementales les plus engagées, le réseau Cler a tout son rôle à jouer pour faire de l'Europe un catalyseur de transition énergétique ! »



BÉATRICE DELPECH
MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU RÉSEAU CLER ET DIRECTRICE GÉNÉRALE
ADJOINTE D'ENERCOOP

NOTRE ÉNERGIE :
édité par
le Réseau Cler
mundo-m
47, avenue Pasteur
93100 Montreuil
info@cler.org
www.cler.org

Directeur de la publication : Alexis Monteil-Gutel
Rédacteur en chef : Julien Ferdinand
Rédaction : Aude Borel, Cécile Couturier, Julien Ferdinand, Jane Mery, Guillaume Tixier
Réalisation graphique et secrétariat de rédaction : Jane Méry
Photos : Chutikan/AdobeStock : p.3 – European Parliament : p.18 – Enercoop : p.5 – ZEZ Sun : p.16 – Headway/Unsplash : p.23 – DR : p.2, 9, 10, 11, 12, 13, 16, 17, 19
Dessin : Clara Dealberto p.4
Photo de couverture : encierro/AdobeStock **INSS :** 2679-2079.

Financé par



4 DOSSIER

L'Europe de la transition

Parfois décriée, l'Union européenne est pourtant l'alliée de la transition énergétique ! Le Pacte vert, cet ensemble de lois qui doit permettre à l'Europe de devenir le premier continent neutre en carbone d'ici 2050, est le plan le plus ambitieux jamais adopté en matière de transition énergétique. Il favorise un déploiement accéléré de toutes les énergies renouvelables en Europe. Les élections européennes de juin sont un moment décisif pour maintenir le cap et encourager les États-membres, dont la France, à fixer des objectifs ambitieux et cohérents. Quels sont les bénéfices de ce Pacte vert, et plus généralement les grands enjeux de la transition à l'échelle européenne dans les années à venir ? Le point dans ce dossier de *Notre énergie*.

14 TRIBUNE

« Il faut une politique publique durable pour accélérer la rénovation énergétique. »

Par un collectif d'acteurs de la transition écologique

16 LE POINT SUR...

Le projet européen NECPlatform

18 ACTUALITÉS

Performance énergétique des bâtiments

L'Europe s'engage !

Les clés pour agir

Pour une montée en compétences des élus ruraux

20 L'INVITÉ

Adrian Joyce, secrétaire général de EuroACE – Energy Efficient Buildings et directeur de la campagne *Renovate Europe*

22 BOÎTE À OUTILS



Publication du Réseau Action Climat

Quelle trajectoire climatique européenne pour limiter le réchauffement à 1,5 degré ?

ENTRETIEN CROISÉ



CAMILLE DEFARD
RESPONSABLE
DU CENTRE ÉNERGIE
INSTITUT JACQUES DELORS



ANNA BAJOMI
SPÉCIALISTE
PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE
FEANTSA ¹

Climat, énergie, solidarité : les enjeux des Européennes

Du 6 au 9 juin 2024, l'élection de nos représentants au Parlement européen va influencer sur la mise en œuvre d'une politique climatique et énergétique équitable et solidaire dans l'Union européenne.

Quelles sont les grandes orientations stratégiques de l'Union européenne pour la période 2024-2029 ?

Camille Defard : Les enjeux de sécurité et de compétitivité sont aujourd'hui sur le devant de la scène, et c'est à travers ce prisme que les enjeux climatiques sont désormais examinés. La perspective d'une éventuelle réélection de Donald Trump impose à l'Europe de se doter des moyens d'assurer sa défense. Le climat et l'énergie sont des sujets moins débattus, également parce que nous sommes à la fin du cycle législatif

du paquet *Fit for 55*. Des directives ambitieuses ont été votées. Il faut désormais veiller à leur mise en œuvre. **Anna Bajomi** : L'agenda pour les cinq prochaines années va largement dépendre du résultat du scrutin. Les priorités seront définies par le Conseil européen, la Commission européenne et le Parlement après les élections. Il est donc difficile d'anticiper. On peut, si on regarde les tendances et orientations politiques au sein des différents États-membres, s'attendre à un virage à droite avec davantage de parlementaires anti-

européens et climatosceptiques. La dynamique du Pacte vert, cet ensemble de 75 textes de lois qui doit permettre à l'Europe de devenir le premier continent neutre en carbone au plus tard en 2050, peut ralentir. La période à venir est cruciale pour s'assurer que les actions soient à la hauteur des ambitions.

Comment s'assurer que la transition énergétique soit juste et solidaire ?

AB : Le Pacte vert demande aux États-membres de veiller à protéger les ménages les plus modestes ou en situation de précarité énergétique. Cibler prioritairement les groupes les plus vulnérables et les habitats les plus dégradés est la meilleure stratégie possible. C'est là que le retour sur investissement est le plus net : les bénéfices d'une rénovation énergétique chez un ménage aux faibles revenus sont supérieurs à ceux d'une rénovation chez un ménage aisé, en raison des effets positifs sur la santé, le travail, l'éducation, le reste à vivre... C'est aussi là que les gisements d'économie d'énergie sont les plus importants. Une transition juste et solidaire est une transition plus efficace. Les politiques énergétiques et les programmes de rénovation doivent être conçus d'abord pour les plus vulnérables. **CD** : Si elles ne sont pas accompagnées, des mesures comme la fin de la vente des véhicules thermiques en 2035 ou l'accélération de la rénovation énergétique dans les

« Des directives ambitieuses ont été votées. Il faut désormais veiller à leur mise en œuvre. »

CAMILLE DEFARD

bâtiments peuvent déboucher sur des mouvements sociaux. La question qui se pose est celle de la faisabilité des mesures votées. Quels moyens nous donnons-nous financièrement, humainement, techniquement pour les mettre en œuvre ? En France, les aides à la rénovation sont calibrées en fonction du revenu mais cette pratique progressiste, assez unique en Europe, peut être améliorée. Une note récente de La Fabrique de la Cité ² montre qu'avec l'accompagnement adéquat, on peut multiplier par trois à quatre le rythme des rénovations performantes des maisons dans les villes moyennes, sans peser sur le budget des ménages occupants. La société civile doit rester mobilisée sur ces questions et faire connaître ses attentes mais aussi ses solutions. Elle est toujours en avance sur la politique. ●

1 - Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abris.

2 - www.lafabriquedelacite.com/publications/renovation-energetique-strategies-pour-un-changement-dechelle-avec-les-villes-moyennes/

« Les politiques énergétiques doivent être conçues d'abord pour les plus vulnérables. »

ANNA BAJOMI

🔗 www.feantsa.org

🔗 www.institutdelors.eu

En Europe, les citoyens produisent leur propre énergie

Au tournant du 20^e siècle, des citoyens se lancent dans les énergies renouvelables avec le slogan « **power to the people** ». Aujourd'hui, ces « **communautés énergétiques** » sont pleinement reconnues par l'Union européenne. Elles se développent à géométrie variable dans les États-membres.



Dans le cadre du projet européen SCCALE, Enercoop mobilise ses sociétaires franciliens sur le thème de la sobriété énergétique avec l'association Les Économes qui sensibilise aux écogestes à l'aide d'un jeu de cartes.

Novembre 2013. Des centaines de militants portant des capes de pluie aux couleurs bariolées forment une éolienne géante sur le parvis du Parlement européen à Bruxelles mais aussi simultanément en Autriche, en Espagne et au Royaume-Uni. Réunis à l'appel d'associations de défense de l'environnement (Friends of the Earth Europe, Climate Alliance, Climate Action Network Europe...), ils ont un message pour les décideurs : « *Mettre les citoyens au cœur de la politique énergétique de l'Union européenne !* » Maria Santos, chargée de campagne aux Amis de la Terre – Europe se

souvent : « *C'est la première action de notre coalition pour les communautés énergétiques qui fête aujourd'hui ses dix ans.* » La même année, REScoop.eu qui fédère aujourd'hui 2 250 coopératives énergétiques sur le continent est également créée : « *En 2014, grâce à des projets précurseurs en Hollande ou en Allemagne, nous savions que l'énergie citoyenne fonctionnait ! Mais il fallait convaincre des bénéficiaires et du potentiel de ce modèle pour accélérer le déploiement des énergies renouvelables en Europe.* » En 2016, les actions de plaidoyer menées par la coalition et ses cinquante membres portent leurs fruits : la Commission européenne publie un paquet de législations énergie-climat dans lesquelles figure le terme « *communauté énergétique* ». Finalement, la Directive pour les énergies renouvelables de 2018 lui donne une existence légale.

9 000 communautés

Dynamiser le tissu économique local, partager les revenus issus de la transition énergétique, démocratiser les choix énergétiques, améliorer l'appropriation des projets par les habitants... « *Les avantages sont désormais mieux connus, se réjouit Maria Santos. Les citoyens*



Grâce aux 140 000 euros investis par des citoyens, la société ZEE Sun (la toute première communauté énergétique croate) va mettre en service une centrale solaire de 200 kW installée sur les halles de la Ville de Križevci à l'automne 2024.

ou les communautés de citoyens sont considérés comme des parties prenantes du système énergétique. Ils ont le droit de produire, stocker, consommer et revendre leur énergie renouvelable. » La Commission européenne estime à 9 000 le nombre de communautés énergétiques en opération (citoyens, entreprises ou collectivités). Et leur potentiel est considérable ! La moitié des citoyens européens – y compris les communautés locales, les écoles et les hôpitaux – pourrait produire sa propre électricité renouvelable d'ici 2050 couvrant ainsi 45 % de la demande en énergie, a estimé la société de conseil néerlandaise CE Delft en 2016.

Une définition à préciser

Mais la route est encore longue : les communautés énergétiques sont peu développées en Europe du Sud ainsi qu'en Europe centrale et orientale « *où les gouvernements ne voient pas d'un bon œil l'implication des citoyens dans la gestion de l'énergie* », poursuit Maria Santos. La transposition de cette directive dans le droit national est ainsi très disparate. « *Les cadres juridiques nationaux ne sont pas toujours favorables aux communautés énergétiques mais le grand public hausse le ton pour dépasser les nombreux obstacles qui subsistent sur le terrain : manque d'informations, de connaissances techniques*

et de financement... ou encore comme en Espagne ou au Portugal, des délais administratifs très longs. » En France, le décret de transposition est paru à la fin de l'année 2023 et le collectif pour l'énergie citoyenne, auquel participe le réseau Cler aux côtés notamment d'Énergie partagée et d'Enercoop, l'analyse actuellement : « *Il faut être vigilant sur la définition d'une communauté énergétique*, explique Auréline Doreau, responsable de projets Énergie renouvelable au réseau Cler. *Nous devons nous assurer que l'écosystème existant en France soit bien représenté car sinon, cela aura des conséquences néfastes pour tout un réseau d'acteurs et les modalités de partage de l'énergie au niveau local.* » En 2024, en vue des élections, la coalition européenne a publié un manifeste pour « *un futur énergétique démocratique, résilient et abordable* » en Europe : « *Si les nouveaux eurodéputés favorisent les grandes entreprises, la rentabilité des projets et la compétition économique, au détriment de la coconstruction, du portage territorial et de la participation des citoyens aux projets énergétiques... il nous faudra redoubler d'efforts, conclut Maria Santos, mais rien n'est fait, et le pire n'est jamais à craindre.* » ●

EN CHIFFRES

Le Pacte vert européen

2019

LA COMMISSION EUROPÉENNE PRÉSENTE LE PACTE VERT OU **GREEN DEAL** SA FEUILLE DE ROUTE ENVIRONNEMENTALE POUR ATTEINDRE LA NEUTRALITÉ CARBONE EN 2050.

LES BÉNÉFICES ATTENDUS



55 % D'ÉLECTRICITÉ
D'ORIGINE SOLAIRE
OU ÉOLIENNE



58 MILLIONS DE
POMPES À CHALEUR
INSTALLÉES



7 % DE BAISSE
MOYENNE DU PRIX
DE L'ÉLECTRICITÉ



475 000 NOUVEAUX
EMPLOIS



RETROUVEZ NOS CINQ
RESSOURCES SUR LE THÈME
DE L'EUROPE DE LA TRANSITION
SUR WWW.CLER.ORG



OBJECTIFS

2030

42,5 %



D'ÉNERGIE RENOUVELABLE
DANS LA CONSOMMATION
D'ÉNERGIE FINALE AU NIVEAU
EUROPÉEN



55 %

DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS
DE GAZ À EFFET DE SERRE
(PAR RAPPORT À 1990)



11,7 %

DE BAISSE DE LA CONSOMMATION
D'ÉNERGIE FINALE (PAR RAPPORT
À UN SCÉNARIO DE 2020)

SOURCES : COMMISSION EUROPÉENNE,
STRATEGIC PERSPECTIVES

AVIS D'EXPERT

« On observe déjà les effets positifs du Pacte vert européen »

Neil Makaroff est le directeur du think-tank *Strategic Perspectives* qui a publié en 2023 un rapport évaluant les impacts économiques et sociaux de la mise en œuvre des directives du Pacte vert.



Dans quel contexte le Pacte vert a-t-il été mis en place ?

Le Pacte vert est le fruit de la mobilisation de la société civile sur le climat. Celle-ci s'est traduite par un sursaut de participation aux élections européennes de 2019 et à un verdissement du Parlement européen. Même si elle venait de la droite allemande, Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, a porté cette volonté d'agir pour l'environnement.

Comment le Pacte vert a-t-il évolué face aux crises européennes ?

Il a été vu comme une solution. Dans le cas de la pandémie de Covid-19, 37 % des 750 milliards d'euros du plan de relance ont été consacrés à la transition écologique. Lorsque la Russie a attaqué l'Ukraine, le Pacte vert a servi à réduire notre dépendance aux hydrocarbures russes. Les objectifs d'énergies renouvelables dans le mix énergétique européen en 2030 ont été revus à la hausse, passant de 32 % à 42,5 %. Le Pacte vert constitue la plus grande série de réformes jamais adoptées. Parmi celles-ci : l'interdiction à la vente des véhicules thermiques d'ici 2035, l'appli-

cation du principe de pollueur-payeur pour l'aviation et le transport maritime, la définition de normes minimales de performance énergétique des bâtiments, une taxation carbone aux frontières, la constitution d'un fonds social pour le climat pour partager équitablement les bénéfices de la transition écologique...

Concrètement, que va-t-il changer ?

Des résultats concrets sont déjà là. 73 GW d'énergies renouvelables ont été raccordés en Europe en 2023. La même année, la production d'électricité à partir de centrales à charbon a baissé de 26 %. Aujourd'hui, 15 % des nouveaux véhicules vendus en Europe sont électriques. La dynamique est là avec des effets positifs sur l'industrie mais aussi sur le pouvoir d'achat. Dans les Hauts-de-France, l'installation d'usines de batteries électriques va générer 20 000 emplois d'ici 2030. Selon nos calculs, la baisse des consommations de gaz, de fioul et de carburant va se traduire pour les ménages par une baisse de leur facture énergétique de 25 % d'ici 2030. Tout cela, à condition que les prochaines élections ne remettent pas en cause cet élan... ●

Grâce à l'Europe, des histoires à succès

De l'écoconception à la précarité énergétique, ces trois projets – LETsGO4Climate, le programme Slime et Coolproducts – se déploient à l'échelle européenne... et ça change tout !



CATHERINE GUIMARD
COORDINATRICE DES DÉMARCHES
TERRITORIALES, ADEME CENTRE – VAL DE LOIRE

16

**INTERCOMMUNALITÉS DÉJÀ
ENGAGÉES DANS LETSGO4CLIMATE**
DANS LA RÉGION CENTRE – VAL DE LOIRE

LIFE LETSGO4CLIMATE

« Faire naître des communautés énergétiques locales : c'est ce que nous faisons grâce au projet LETsGO4Climate lancé en 2021. Il rassemble des groupes d'habitantes, des acteurs locaux et des élus désireux de s'impliquer sur leur territoire dans des projets de transition énergétique (pour les énergies renouvelables ou la sobriété). Notre logique est de placer les citoyennes et les citoyens au cœur du projet, de susciter leur appropriation des enjeux. Nous offrons le cadre méthodologique et les animateurs compétents pour laisser place à la créativité. C'est une posture totalement nouvelle pour beaucoup d'élus. Le projet initié par la Région s'appuie sur un partenariat avec l'ADEME et Énergie partagée. Pour candidater au programme LIFE de la Commission européenne, nous avons réuni Enedis, GRDF et REScoop.eu et impliqué six premières

collectivités, rejointes chaque année par un nouveau lot de territoires de tous statuts et tailles. Le budget alloué est de 4,5 millions d'euros jusqu'en 2025. Chaque territoire sélectionné bénéficie d'une palette d'actions et d'outils. Le premier semestre est consacré aux formations (transition, intelligence collective), au diagnostic territorial et au recrutement des citoyens. Le second, aux ateliers : les idées fusent, les collectifs se forment... Aujourd'hui, 55 sont à pied d'œuvre : installation de centrales photovoltaïques, opérations de sensibilisation des commerçants à la pollution lumineuse illégale, repair cafés... Le cadre européen facilite le travail des chargées de mission confortés dans leur travail car le programme engage les élus, apporte un fort soutien en ingénierie et impose un process précis et un timing à suivre ! »

LE PROGRAMME SLIME

« Tout a commencé par Achieve en 2009 : un programme soutenu par la Commission européenne pour transposer, auprès de sept partenaires de cinq pays, une action allemande. Son principe : repérer des ménages en situation de précarité, réaliser des visites à domicile pour leur apporter des conseils et petits équipements aidant à réduire la consommation d'énergie puis les accompagner vers des solutions adaptées. Les résultats ont été positifs et en 2013, nous avons souhaité déployer ce dispositif au niveau national. Nous avons ciblé les collectivités que nous avions du mal à mobiliser. Le Slime, ce projet nouvelle version, a été retenu par le ministère de l'Écologie dans le cadre d'un appel à programmes éligibles aux Certificats d'économies d'énergie. Dix ans plus tard, le pro-



MARIE MOISAN, COORDINATRICE
DU PROGRAMME SLIME AU RÉSEAU CLER

gramme Slime existe toujours. Il a été renouvelé plusieurs fois et progressivement affiné. Plus de 85 000 ménages français ont déjà été accompagnés. Outre l'énorme force de frappe que sont les financements européens, l'échelle européenne a été un terrain de réflexion précieux. Avec Achieve, nous avons construit une communauté apprenante et un collectif riche de ses différents points de vue et d'émulations. Cela nous a aidés à sortir des sentiers battus. »

50

**COLLECTIVITÉS
FRANÇAISES ENGAGÉES**
DANS LE PROGRAMME
SLIME EN 2024

COOLPRODUCTS FOR A COOL PLANET

« À Bruxelles, Ecos (Environmental Coalition on Standards) sensibilise les institutions européennes à l'environnement et tente d'influer sur la réglementation en matière d'économies d'énergie et de réduction des émissions de CO₂. En 2008, nous avons lancé la campagne CoolProducts for a cool planet avec le Bureau européen de l'environnement (EEB) et la participation du réseau Cler en France. L'objectif est d'améliorer l'efficacité énergétique des appareils domestiques électriques et électroniques, via l'écoconception et les étiquettes énergie. Pour cela, nous menons des actions de communication. Lors de chaque révision des normes d'étiquetage par exemple, nous diffusons toutes les données dont nous disposons (les référé-



MARCO GRIPPA, RESPONSABLE
DU PROGRAMME DÉCARBONATION
DES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE
À ECOS

rentiels et nos rapports) sur chacun des produits. Grâce à notre expertise, nous participons aux réunions techniques à huis-clos de la Commission et donnons notre avis. Il est compliqué d'échanger avec toutes les parties prenantes sur ces sujets très techniques (surtout lorsque les points de vue divergent). Mais nous nous sentons utiles : nous avons toujours pu, d'une manière ou d'une autre, peser sur les décisions. »

16

**ANS DE SENSIBILISATION
ENVIRONNEMENTALE**
AUPRÈS DES INSTITUTIONS
EUROPÉENNES

Plus d'efficacité énergétique en Europe pour moins de consommation d'énergie

Le point sur la nouvelle Directive sur l'efficacité énergétique avec Arianna Vitali, secrétaire générale de la Coalition for energy savings et Etienne Charbit du réseau Cler.



« La mise en œuvre de cette directive cruciale doit démarrer le plus tôt possible. »

ARIANNA VITALI

rité énergétique. Des mesures doivent être prises en faveur des ménages les plus vulnérables ou les plus modestes. Outre sa contribution aux objectifs de neutralité carbone en 2050, la directive répond aussi aux enjeux de souveraineté et de sécurité énergétique, et de baisse des factures énergétiques pour les entreprises comme pour les particuliers. La mise en œuvre de cette directive cruciale doit démarrer le plus tôt possible. Il appartient aux États-membres de rendre concrets les engagements européens.

Quels leviers allons-nous devoir actionner en France pour atteindre ces objectifs ?

Etienne Charbit : En juin 2024, la France va soumettre à la Commission européenne un plan national intégré énergie-climat où figureront ses objec-

Quels sont les principaux objectifs de la directive sur l'efficacité énergétique ?

Arianna Vitali : Cette directive établit le cadre général pour réduire les consommations d'énergie en Europe au moyen de l'efficacité énergétique. Pour cela, elle fixe un objectif chiffré pour toute l'Europe. Cet objectif pour 2030, d'une réduction de 11,7 % de la consommation d'énergie, correspond en réalité à une diminution de 21 % par rapport aux consommations d'énergie de 2021. Cette baisse concerne tous les pans de l'économie : transport, industrie, bâtiment. La directive fixe aussi des objectifs de réduction de la consommation d'énergie spécifiques pour le secteur public et l'ensemble de ses activités : transport, éclairage, traitement de l'eau... Les bâtiments publics doivent être rénovés à un niveau de performance énergétique équivalent à celui des bâtiments neufs. Enfin, une attention forte est portée à la préca-

tifs nationaux. La bonne nouvelle est que ceux-ci, qui prévoient pour 2030 une baisse de 30 % de la consommation d'énergie finale par rapport à 2012, sont en ligne avec la directive. Reste à préciser quelles mesures concrètes permettront d'arriver à ce résultat. On pourrait introduire de nouvelles obligations de rénovation performante des bâtiments résidentiels, par exemple lors de la mutation des biens, en ciblant prioritairement les passoires énergétiques et en renforçant l'accompagnement technique et financier des ménages, notamment des plus modestes. De plus, l'entrée en vigueur en 2027 du marché carbone sur le transport et le logement va augmenter les factures des citoyennes et des citoyens. Un Fonds social européen pour le climat (de 86,7 milliards d'euros) doit servir à amortir cette hausse en accompagnant les ménages les plus modestes pour la rénovation énergétique de leur logement ou l'acquisition d'un véhicule électrique. La France devrait recevoir 7 milliards d'euros de ce fonds entre 2026 et 2032. Nous souhaitons qu'elle mette sur la table moins le même montant, pour disposer de 14 milliards



« En France, on pourrait introduire de nouvelles obligations de rénovation performante des bâtiments résidentiels. »

ETIENNE CHARBIT

d'euros en tout sur six ans et s'assurer que la transition ne soit pas un fardeau pour le plus modestes qui sont aussi les plus captifs des énergies fossiles. ●

🌐 www.energycoalition.eu

-11,7 %
C'EST LE NOUVEL OBJECTIF DE RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE D'ICI 2030 QUE FIXE LA DIRECTIVE SUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE.



DES ÉCONOMIES OBLIGATOIRES POUR LES ÉTATS-MEMBRES

Les États-membres devront réduire en moyenne de 1,49 % par an leur consommation finale d'énergie, en démarrant à 1,3 % en 2024 pour atteindre progressivement 1,9 % fin 2030. Pour aller vers la décarbonation, à compter de 2026, les économies d'énergie d'origine fossile ne seront plus prises en comptes dans cette estimation. Ces obligations d'économies d'énergie sont assorties de mesures de soutien aux ménages en situation de précarité énergétique. En France, le respect de ces obligations passera notamment par le dispositif des Certificats d'économies d'énergie (CEE).

« Il faut une politique publique durable pour accélérer la rénovation énergétique »

PAR AGIR POUR LE CLIMAT, ASSOCIATION AMORCE, ASSOCIATION MUR MANTEAU, ASSOCIATION NÉGAWATT, ASSOCIATION SERAFIN, CENTRE ÉNERGIE JACQUES DELORS, CHRISTIAN CARDONNEL CONSULTANTS, COÉNOVE, DORÉMI, INSTITUT NÉGAWATT, EFFINERGIE, ENERTECH, ENVIROBATBDM, FONDATION ABBÉ PIERRE, FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, OXFAM FRANCE, RÉNOVONS, RÉSEAU ACTION CLIMAT, RÉSEAU CLER, SECOURS CATHOLIQUE, UFC-QUE CHOISIR.

La France compte 12 millions de personnes en situation de précarité énergétique. Les mauvaises performances thermiques des logements et la vétusté des équipements de chauffage gonflent leurs factures. Qu'elles renoncent à les payer ou se privent pour en limiter le montant, cette réalité quotidienne des plus modestes est intolérable. Nous, acteurs associatifs de l'environnement, du logement, de la solidarité, de la consommation et acteurs économiques du bâtiment, souhaitons vous partager nos profondes inquiétudes suite aux dernières annonces de votre gouvernement touchant la rénovation énergétique des bâtiments. Ces mauvaises performances thermiques ont une autre conséquence : les émissions directes du secteur du bâtiment représentent aujourd'hui 18 % des émissions nationales de gaz à effet de serre, et ce secteur est responsable de plus de 40 % de la consommation énergétique annuelle totale en France. Avec un tel contexte, aggravé par la hausse des prix de l'énergie, mettre en œuvre un vaste chantier national

d'amélioration de la performance énergétique du bâti relevait de l'urgence. Lancé en janvier 2020, le dispositif MaPrimeRénov' piloté par l'Agence nationale de l'habitat (Anah) est le principal mécanisme d'aides du secteur. En 2023, il a permis de réaliser 670 000 actions de rénovation énergétique parmi lesquelles 70 000 rénovations globales. Elles représentaient un budget de 2,7 milliards d'euros d'aides. En cohérence avec l'objectif de réaliser 200 000 rénovations globales cette année, une hausse conséquente de MaPrimeRénov' de 1,6 milliard d'euros avait été actée dans le budget 2024 adopté fin 2023. Cette enveloppe entérinait la réforme ambitieuse du dispositif voulue par le gouvernement d'Elisabeth Borne et construite avec les acteurs du secteur, comprenant notamment un recours renforcé à l'accompagnement via MonAccompagnateurRénov'.

À peine mise en œuvre, déjà menacée !

À peine mise en œuvre, la réforme décidée fin 2023 est déjà menacée ! Or le 15 février dernier, Christophe

« NOUS, ACTEURS ASSOCIATIFS DE L'ENVIRONNEMENT, DU LOGEMENT, DE LA SOLIDARITÉ, DE LA CONSOMMATION ET ACTEURS ÉCONOMIQUES DU BÂTIMENT, SOUHAITONS VOUS PARTAGER NOS PROFONDES INQUIÉTUDES SUITE AUX DERNIÈRES ANNONCES DE VOTRE GOUVERNEMENT TOUCHANT LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS. »

Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et Guillaume Kasbarian, ministre délégué chargé du Logement, ont rencontré les représentants de la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) et de la Fédération française du bâtiment (FFB), demandeurs d'une simplification du parcours de rénovation des logements. Ensemble, ils se sont mis d'accord sur trois évolutions à porter pour 2024 : limiter les obligations de recourir à un accompagnateur agréé seulement aux subventions les plus élevées ; simplifier le label « reconnu garant de l'environnement » (RGE), notamment pour les petites et moyennes entreprises ; lever les restrictions de financement concernant les gestes de rénovation simples et efficaces.

10 % de moins pour l'écologie

De surcroît, le 19 février, après une révision de la prévision de croissance française à la baisse pour 2024, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, a annoncé de son côté un plan d'économies immédiates de 10 milliards

d'euros sur le budget 2024. Avec une réduction de 10 %, l'écologie est la plus affectée, impactant directement l'enveloppe de la rénovation énergétique. Le budget de MaPrimeRénov' devait passer de 2,7 milliards d'euros en 2023 à 4 milliards en 2024. Finalement, il ne dépassera pas les 3 milliards. (...) Monsieur le Premier ministre, nous vous appelons à prendre la pleine mesure des enjeux économiques, environnementaux et sociaux de la mise en place d'une filière de la rénovation performante et surtout à conduire une politique publique stable, pour que la filière qui porte la rénovation continue de s'organiser, de monter en puissance et obtienne ainsi des résultats. « *L'écologie à la française* » prônée par le président de la République doit se concrétiser par des rénovations de qualité pour tous les ménages. Afin d'y parvenir, elle doit s'appuyer sur nos entreprises, qu'il convient de soutenir sur l'ensemble de nos territoires. ●

Une tribune du 13 mars 2024 à lire intégralement dans **Le Monde**.
www.lemonde.fr

Le projet européen NECPlatform

Le projet européen NECPlatform vise à renforcer les discussions entre collectivités locales et gouvernements, avec l'objectif de réunir autour de la table différents acteurs et d'avoir un impact sur l'élaboration des politiques énergétiques et climatiques. Interview croisée.

Quelle est l'ambition du projet NECPlatform ?

Valentine Crosse : En juin, les États-membres doivent soumettre leur plan national intégré énergie-climat à la Commission européenne. Energy Cities accompagne six pays dans cette rédaction et facilite la mise en place de dialogues multi-niveaux. NECPlatform contribue à renforcer ces espaces

d'échange entre gouvernements et territoires, pour faciliter la mise en œuvre des politiques énergie-climat au niveau local. Sur le volet français, l'expertise du réseau Cler nous a permis d'identifier les sujets prioritaires à débattre.

Anne Auclair : Depuis 2023, le réseau Cler participe aux groupes de travail animés par Energy Cities. Nous essayons de comprendre les points de blocage sur les modes de contractualisation et de financement des actions en faveur de la transition.

Pourquoi un tel dialogue entre États et collectivités est indispensable ?

AA : Face à l'urgence climatique et aux objectifs fixés à l'échelle nationale comme européenne, un dialogue sain et constructif est nécessaire. Ce sont les acteurs de terrain qui ont les moyens d'action pour faire de la rénovation énergétique, développer les énergies renouvelables et accompagner les citoyens vers plus de sobriété.

VC : Les territoires peuvent faire remonter des besoins concrets dans l'élabo-



VALENTINE CROSSE
CHARGÉE DE COMMUNICATION
D'ENERGY CITIES

« La France a une réelle dynamique de territorialisation mais il manque un cadre. »

ration des politiques. Malheureusement, certaines collectivités européennes sont limitées au rôle d'observatrices et de commentatrices des politiques déjà actées par les gouvernants, et souvent très éloignées de leur réalité.

Quelles sont les spécificités du territoire français ?

AA : Si la territorialisation de la planification écologique est un principe idéal sur le papier, sur le terrain, elle vient ajouter des couches de planification à des territoires qui veulent être dans l'action. Dans les discussions, nous avons ressenti la nécessité d'une confiance de l'État envers les territoires et ce qu'ils font des moyens accordés. L'autre point, c'est le nécessaire financement de l'ingénierie de fonctionnement. Face à un foisonnement d'acteurs, sources de financement et programmes d'accompagnement, il est difficile pour les élu-es de savoir vers qui se tourner pour avancer.

VC : La France a une réelle dynamique de territorialisation. L'existence d'un pôle dédié au Secrétariat général à la planification écologique prouve bien qu'il y a une réflexion sur la façon de décliner les objectifs dans les territoires. Ce qui manque, c'est un cadre pour contractualiser les actions en faveur de la transition et fluidifier la mise en place des politiques par les collectivités. Les contrats pour la réussite de la transition écologique pourraient être la clé.

Quel bilan dressez-vous à ce stade ?

AA : Ce projet a permis d'asseoir ensemble les acteurs de la société civile et associations de collectivités, pour élaborer un mode de contractualisation entre l'État et les territoires. Nos propositions ont été envoyées



ANNE AUCLAIR
COORDINATRICE DU PÔLE TERRITOIRES
AU RÉSEAU CLER

« Face à un foisonnement d'acteurs, il est difficile pour les élu-es de savoir vers qui se tourner pour avancer. »

au cabinet ministériel fin mars et nous attendons de voir si nous pourrions présenter plus en détails nos réflexions. ●

🔗 www.energy-cities.eu

OÙ EN SONT LES AUTRES PAYS EUROPÉENS ?

La Croatie fait figure de bon élève. Très vite, un dialogue efficace a été instauré. Au Portugal, c'est une avancée en demi-teinte car le gouvernement met du temps à répondre. D'autres pays ont plus de mal à impliquer les collectivités locales. C'est le cas de l'Italie. En Roumanie et Bulgarie, la rédaction des plans énergie-climat par les gouvernants reste opaque. Les informations sont transmises de façon descendante aux collectivités, sans réelle possibilité de retour.

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

L'Europe s'engage !



Le 12 avril 2024, le Conseil de l'Union européenne a voté la révision de la Directive sur la performance énergétique du bâtiment (EPBD). Le nouveau texte fixe des obligations de rénovation à des niveaux de performance énergétique minimales pour les bâtiments non-résidentiels. Il adopte une trajectoire pour le secteur résidentiel mais n'impose pas de norme au niveau individuel. ●

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

15 élu-es appellent à rejoindre le programme Slime

Ces représentants de grandes villes, Départements et Régions signent une tribune pour appeler les autres élu-es locaux à adopter le programme Slime piloté par le réseau Cler. Objectifs affichés : lutter contre la précarité énergétique, le non-recours aux droits mais aussi favoriser la santé des ménages les plus modestes. ●

➔ www.courrierdesmaires.fr

EN SAVOIR +

Lire toutes nos actus sur www.cler.org/actualites

EN CHIFFRE

81

C'EST LE NOMBRE D'EURODÉPUTÉS QUI SERONT ÉLUS PAR LES FRANÇAISES ET LES FRANÇAIS LE 9 JUIN 2024, SUR UN TOTAL DE 720.



SOBRIÉTÉ

Signature du manifeste pour la sobriété en Europe

Le réseau Cler figure parmi les 85 signataires du manifeste pour la sobriété en Europe. Pourtant indispensable à la transition énergétique juste et durable, la sobriété reste aujourd'hui largement absente des politiques européennes. À l'approche des élections et aux côtés de 75 organisations, nous demandons une véritable appropriation de la sobriété en Europe et l'inscription de ce levier au cœur des politiques de l'Union européenne pour faire face à la crise sociale, énergétique et climatique. ●

➔ www.negawatt.org

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Pour une montée en compétences des élu-es ruraux

Lancé en janvier en partenariat avec l'Association des maires ruraux de France (AMRF), le parcours d'initiation *Énergies renouvelables : les clés pour vous lancer* s'adresse à tout élu rural soucieux de construire un mix énergétique sur son territoire. Charlotte Tardieu et Auréline Doreau, responsables de projets au réseau Cler reviennent sur ses objectifs.

Pourquoi avoir créé ce parcours d'initiation aux énergies renouvelables (EnR) ?

Auréline Doreau : La Loi relative à l'accélération des EnR promulguée en mars 2023 donne plus de pouvoir aux élu-es pour définir ces zones d'accélération pour la production d'EnR. C'est un nouveau champ de compétences, pas toujours évident à maîtriser. Il existe un fort besoin d'information et d'outillage associé. Ce parcours s'inscrit dans la continuité du Grand atelier de l'Association des maires ruraux de France sur les questions de transition écologique dans les territoires, auquel le réseau Cler a contribué.

En quoi consiste-t-il ?

A.D : Ce parcours de formation soutenu par l'ADEME a été pensé comme une montée en compétences, avec un enseignement du plus généraliste au plus opérationnel. L'objectif est d'initier des échanges et de développer des projets d'énergie renouvelable, en ayant une connaissance des multiples enjeux qui en découlent (urbanisme, biodiversité, accès au foncier, choix du modèle et modèles de développement).

Charlotte Tardieu : Une fois par mois, les participants reçoivent une lettre d'informations compilant des ressources et un agenda de visites de sites. Les cinq modules prévus s'articulent autour d'une variété de formats (webinaire, cas pratiques) et de temps d'échanges pour comprendre les étapes d'un projet et les

acteurs impliqués. Chaque module mobilise l'élu environ quatre heures par mois.

Quelle est son ambition ?

C.T : Avec ce parcours, nous proposons une initiation niveau débutant et intermédiaire. Nous faisons souvent face à des élu-es qui ne disposent d'aucune ingénierie. Nous voulons leur donner les bons arguments pour être en position de force pour négocier avec les développeurs et construire des projets ancrés dans leur territoire, avec de vraies retombées locales, dans le respect de l'environnement, du patrimoine et de l'identité territoriale.

Quel rôle jouent les structures de terrain adhérentes au réseau Cler ?

AD : La force du réseau est essentielle car nos adhérents et nos adhérentes ont une connaissance plus fine des acteurs à mobiliser et disposent de nombreuses ressources. Les visites de terrain permettent aussi d'avoir un accompagnement technique pour comprendre la machine, les enjeux, et comment tel projet a été développé dans tel contexte territorial. ●

L'article complet sur www.cler.org

« Plus les élu-es sont éclairés sur les énergies renouvelables et les solutions possibles, plus ils et elles sont en capacité d'avancer. »

« Il faut marteler les bénéfices multiples de la rénovation énergétique des bâtiments »

Le réseau Cler vient de rejoindre la campagne européenne *Renovate Europe* qui vise à démontrer les nombreux avantages de la rénovation énergétique et à partager les bonnes pratiques. Objectif : accélérer les travaux sur tout le continent. Rencontre avec son directeur, Adrian Joyce.



ADRIAN JOYCE
 SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE
 EUROACE – ENERGY EFFICIENT
 BUILDINGS ET DIRECTEUR DE LA
 CAMPAGNE RENOVATE EUROPE

Quand et pourquoi *Renovate Europe* a-t-il été créé ?

Tout a commencé en 2011 suite à l'adoption de la révision de la Directive sur la performance énergétique des bâtiments. Plusieurs acteurs favorables à l'efficacité énergétique des bâtiments ont pointé du doigt les lacunes de ce texte qui se focalise sur les bâtiments neufs et ne prenait pas en compte la rénovation des bâtiments existants. Il fallait une politique beaucoup plus ambitieuse ! *EuroACE – Energy Efficient Buildings* a donc lancé *Renovate Europe* pour défendre un objectif : réduire de 80 % la consommation énergétique des bâtiments en Europe d'ici 2050 afin d'être à la hauteur des enjeux climatiques, mais aussi sociaux et économiques.

À quoi consiste *Renovate Europe* exactement ?

Renovate Europe est une campagne de communication visant à marteler les bénéfices multiples de la rénovation énergétique des bâtiments. Pour être entendus par des États en

déficit financier, dans un contexte de sortie de crise économique, nous avons d'abord cherché à montrer les bienfaits économiques des travaux de rénovation. Nous avons publié une toute première étude qui quantifiait les économies réalisables en euros par les États s'ils investissaient massivement dans la rénovation des bâtiments anciens. Si les immeubles ne sont pas en bonne santé, leurs habitants non plus. En rénovant, on peut donc faire l'économie des frais de santé importants !

Ensuite, nous avons cherché des soutiens politiques, des champions (des parlementaires, des entreprises, des villes, des associations) qui nous ont rejoint pour porter notre message partout en Europe. Nous avons aujourd'hui 34 champions parmi les eurodéputés. Notre campagne s'appuie également sur de nombreux partenaires financiers et 19 partenaires nationaux qui agissent en réseau. Le réseau Cler est notre partenaire officiel en France.

Comment agissez-vous exactement ?

Nous voulons construire un cadre législatif solide et cohérent pour atteindre cet objectif de 80 % d'économies d'énergie dans le bâtiment d'ici 2050. Pour cela, il nous paraît important d'essaimer les meilleures pratiques et de mettre en lumière les expériences réussies dans les États-membres. À l'occasion des élections européennes, nous allons communiquer sur les écoles. Pourquoi ? Car environ 99 millions de citoyens européens (enseignants et élèves) s'y rendent chaque jour, selon les dernières études. La qualité des bâtiments publics est très importante, comme la façon dont on pourrait améliorer leur consommation énergétique mais aussi le confort dans ces lieux de vie du quotidien. Nous débutons actuellement un nouveau projet financé par le programme Life de l'Union européenne afin de suivre et de renforcer la mise en œuvre dans cinq États-membres et en Ukraine de la nouvelle révision de la *Energy Performance of Buildings Directive* dont l'adoption a

eu lieu en avril 2024. Cette transposition du texte européen dans la loi de chaque État-membre est un moment-clé pour décupler l'impact sur le terrain de ses objectifs et améliorer la qualité des travaux.

Comment le réseau Cler va-t-il contribuer à votre campagne ?

Le réseau Cler est désormais notre partenaire en France. Mais cela fait déjà plusieurs années que nous sommes en contact ! En 2021 et 2022, nous avons efficacement coopéré sur les plans nationaux de relance et de résilience et leur impact pour la rénovation énergétique. Nous comptons sur le réseau à la fois pour continuer à partager au niveau européen ses connaissances sur l'écosystème de la rénovation en France, mais aussi pour construire une synergie avec tous les acteurs français engagés sur ce sujet, quel que soit leur profil : associations ou entreprises. Nous croyons que cette mise en réseau permettra de renforcer la rénovation énergétique sur tout le continent ! ●

BIO

1984–2001
Architecte

2001–2003
Directeur du *Royal Institute of the Architects of Ireland*

2003–2011
Conseiller senior puis directeur du Conseil européen des architectes (*Architects' Council of Europe (ACE)*)

De 2011 à aujourd'hui
Directeur de campagne pour *Renovate Europe* et secrétaire général de *European Alliance of Companies for Energy Efficiency in Buildings (EuroAce)*

♥ Coups de cœur

Quelle trajectoire climatique européenne pour limiter le réchauffement à 1,5 degré ?

La réduction brute des émissions de gaz à effet de serre doit être prioritaire car elle est le levier le plus efficace et sûr pour lutter contre le réchauffement climatique et tenir une trajectoire à 1,5°C. Cette note de position du Réseau Action Climat résume les demandes-clés du réseau pour placer l'Union européenne et ses 27 États-membres sur une trajectoire compatible avec 1,5°C d'ici 2040.

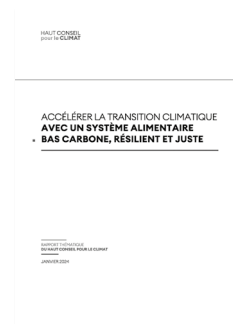
EN SAVOIR ➔ www.reseauactionclimat.org



Les villes dans le Pacte vert en Europe : opportunités et responsabilités

Le rôle essentiel des collectivités locales est de plus en plus reconnu. Dans cette publication, Energy Cities et Eurocities listent les nouvelles opportunités et obligations pour les collectivités locales dans le cadre du Pacte vert, et sensibilisent au rôle-clé qu'elles sont appelées à jouer.

EN SAVOIR ➔ www.energy-cities.eu



Accélérer la transition climatique avec un système alimentaire bas carbone, résilient et juste

Cette version synthétique et accessible du rapport de Haut conseil pour le climat est destinée à toute personne souhaitant s'informer sur l'action publique climatique en France. En douze pages illustrées, il présente de manière pédagogique l'analyse du Haut conseil pour le climat des politiques alimentaires et agricoles à l'aune des enjeux climatiques.

EN SAVOIR ➔ www.hautconseilclimat.fr

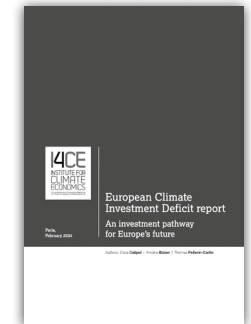


Les infos de la doc'

Déficit d'investissement européen : une trajectoire pour l'Europe

Les investissements pour le climat ont augmenté de 9 % dans l'Union européenne en 2022. Selon ce rapport disponible uniquement en anglais, le Pacte vert européen prend de l'ampleur sur le plan économique. Néanmoins, les investissements dans la modernisation du secteur de l'énergie, des transports et des bâtiments doivent encore doubler pour que l'Union européenne atteigne ses objectifs pour le climat en 2030. Une publication à mettre entre toutes les mains !

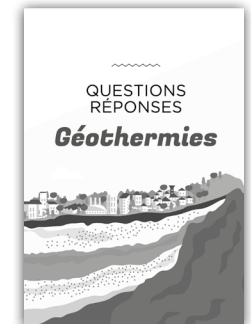
EN SAVOIR ➔ www.i4ce.org



Questions-réponses sur les géothermies

La lutte contre le changement climatique nécessite la mobilisation de toutes les énergies renouvelables et notamment celles de la terre : la géothermie. Cette publication du Syndicat des énergies renouvelables répond à toutes les questions sur le sujet.

EN SAVOIR ➔ www.syndicat-energies-renouvelables.fr



Un centre de ressources accessible à toutes et tous

Le réseau Cler propose un centre de ressources accessible en ligne. Plus de 27 000 documents sur la transition énergétique, la maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables y sont recensés, et une veille quotidienne au niveau national et européen est réalisée. Ouvrages, revues, articles, études, rapports, fiches techniques et vidéos, photographie... Rendez-vous en ligne pour retrouver la liste complète de nos fils thématiques (conseil énergie, mobilité, précarité énergétique, sobriété, territoires...) Bénéficiez d'une veille personnalisée ! Si votre structure est membre du réseau Cler, créez votre espace personnel afin de profiter de toutes les fonctionnalités de personnalisation de la base, et recevoir vos alertes de veille par email deux fois par semaine.

EN SAVOIR ➔ documentation@cler.org

PUBLICATION

Abonnez-vous gratuitement à *Notre énergie* !

Une nouvelle page s'est ouverte pour la revue trimestrielle *Notre énergie*. Parce que nous pensons que pour accélérer la transition énergétique, il est indispensable de partager plus largement expertises, analyses et retours d'expériences, que la communauté d'actrices et d'acteurs engagés ne s'arrête pas au cercle de notre réseau, et enfin et surtout, parce que la transition énergétique est l'affaire de toutes et tous, **l'abonnement est désormais gratuit** ! Pour suivre chaque trimestre l'actualité et les grands dossiers de la transition énergétique, n'attendez plus et retrouvez le formulaire d'abonnement sur notre site !

EN SAVOIR : www.cler.org/revue-notre-energie

Offres d'emploi

Le réseau Cler propose un service payant de publication d'offres d'emploi (gratuit pour les adhérentes et adhérents, et les offres de stage), mis à disposition de tous les acteurs de la transition énergétique.

À consulter et alimenter !

EN SAVOIR : www.cler.org/outils/offres-emploi

NOS TEMPS FORTS EN 2024

LES 22 ET 23 MAI, À TOUL

Rencontres du réseau Cler

Réservé aux adhérentes du réseau Cler, cet événement annuel est l'occasion de se rencontrer et d'échanger pour construire notre projet commun, dans une ambiance conviviale.

DU 10 AU 12 SEPTEMBRE, À DUNKERQUE

Assises européennes de la transition énergétique

Depuis 1999, les Assises européennes de la transition énergétique est le rendez-vous annuel des acteurs engagés dans les territoires.

DU 2 AU 4 OCTOBRE, À LOOS-EN-GOHELLE

14^e Rencontres des Territoires à énergie positive

C'est l'événement-phare du réseau TEPOS. Rendez-vous pour trois jours de rencontres, de débats et de visites !

LES 17 ET 18 OCTOBRE, À PARIS

Rencontre nationale des acteurs engagés contre la précarité énergétique

Temps de partages et d'échanges, cet événement réunit les collectivités engagées dans le programme Slime et les membres du réseau RAPPEL.

12 NOVEMBRE, PARTOUT EN FRANCE

Journée contre la précarité énergétique

Cette journée est coordonnée par la Fondation Abbé Pierre et coorganisée par le réseau Cler et 22 autres partenaires impliqués dans la lutte contre l'exclusion et le réchauffement climatique.

📍 www.cler.org/rendez-vous/agendas